L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 MARS 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as 2nd Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 11 MARS 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

Réponse au discours de l'empereur d'Allemagne.

La réponse au discours de l'empereur Guillaume au banquet de la Diète de Brandebourg, on s'est pas fait longtemps attendre. Elle s'est produite sous une double forme—dans la presse et dans la rue. Il y a, tout d'abord, les jugements portés par les organes de l'opinion.

Le remarquable n'est pas la sévérité des appréciations de la vieille "taute" *Post*, de la *Frelssinnige Zeitung* et des autres représentants authentiques du libéralisme : on pouvait s'attendre à ce que les tenants du droit populaire et du système constitutionnel condamnassent un langage qui n'est assurément pas neuf dans la bouche de Guillaume II, mais qui, pour reproduire ses déclarations antérieures aux Diètes de Brandebourg et de la province du Rhin, et ses fameuses inscriptions sur le pourtout offert à M. de Gossler et sur le livre d'or de Munich, n'en est pas moins en antagonisme avec les tendances de notre âge.

Ce qu'il y a de plus surprenant et de plus grave—fait observer le *Temps* du 27 février—c'est que les journaux même qui sont en sympathie profonde avec l'entreprise politique et religieuse du jeune souverain, n'osent exprimer, du bout des lèvres, qu'une demi approbation du sou dernier discours. La *Reichsbote*, l'organe du stœckérisisme, et la *Germania*, l'organe du centre catholique—c'est à-dire les représentants des deux parties que devrait, surtout, flatter le langage impartial—ne savent pas dissimuler les vives appréhensions qui viennent empoisonner leur joie.

Il leur semble, d'une part, que le chef de l'Etat se découvre trop, et, d'autre part, qu'il parle plus qu'il n'agit. Double condition singulièrement dangereuse, puisqu'elle met le souverain directement aux prises avec le courants variables de la vie nationale, et puisqu'elle pose force questions litigieuses sans en résoudre aucune.

Quand la politique d'un grand pays en vient à se réduire à une sorte d'agitation personnelle, le péril est grand que la situation n'en souffre, bientôt, à une tension excessive, et que tous les problèmes d'ordre général ne se compliquent d'un élément subject à passionné. C'est, précisément, ce qui fait la gravité de l'entrée-en scène de la foule anonyme dans les rues de Berlin.

Il serait ridicule d'exagérer la portée immédiate de cette échauffourée. La police a eu, elle aura probablement encore, facilement raison de ces démonstrations tumultueuses. On ne saurait oublier, cependant, que c'est la première fois, depuis l'année 1848, de tragique mémoire, que les rues de la capitale prussienne sont le théâtre de désordres de cet genre. Il y a là un souvenir de mauvais augure, et, dans un Etat qui repose sur une discipline dont les ressorts sont tendus à se rompre, il ne faut pas perdre de vue que de semblables excès peuvent devenir, facilement, le signe avant-coureur des perturbations les plus graves. De plus, il ne s'agit pas d'un phénomène local et isolé. Dantzig et Brunswick ont vu se produire, durant ces derniers jours, des troubles analogues. Le parti socialiste, naturellement, ne néglige pas d'exploiter la situation qui a donné naissance à cette agitation. Il a saisi le Reichstag d'une demande d'abrogation des droits qui frappent les aliments de première nécessité. Dans la représentation nationale de l'Empire, il a cru trouvé que les propositions pour voter pour eux, et leur proposition a été rejetée à une grande majorité. Cette attitude du Parlement, qui a été déterminée, en grande partie, par celle du gouvernement, ne laisse pas d'éveiller certaines inquiétudes. Il est évident que l'empereur et ses conseillers, ou, plutôt, ses agents—car c'est le seul nom qui convienne aux ministres d'une volonté aussi personnelle—se sont déjà lassés de la politique de détente, de conciliation et de socialisme monarchique. Il tire d'un retour au régime d'exception de l'état de siège, est dans l'air. Ce serait un singulier épilogue aux promesses du rescrit de février 1890.

Les Pilules d'Ayer garantissent la guerison complète et radicale des desordres de l'estomac, la constipation, l'infection de l'haleine

LE DRAME DE LEVALLOIS-PERRET, FRANCE.—Un drame de la vie cruelle, navrant dans sa simplicité même, s'est passé, récemment, à Levallois-Perret.

Un père de famille, qui avait "mangé" son perdu, au jeu, l'argent de son mois qu'il devait apporter à sa femme, n'osant plus rentrer, s'est tué devant sa maison.

M. X.... était comptable dans une grande Compagnie d'assurances. Il gagnait d'assez gros appointements.

Un jour, sa femme l'attendit en vain. Il ne rentra point. Cela ne lui était jamais arrivé depuis vingt et un ans qu'il était marié. Il était l'époux modèle. Il n'avait qu'une passion : bien élever ses cinq enfants.

Sa femme, sachant qu'il avait dû toucher son traitement du mois, s'élevant à une assez forte somme, supposa qu'il avait été attiré dans quelque guet-apens, assassiné et volé. Elle ne pouvait supposer autre chose.

A onze heures du soir, un homme, qui paraissait très surexcité, prenait un fiacre à la gare du Nord, et donnait au cocher une adresse rue Dubois à Levallois-Perret—celle du disparu.

Lorsque la voiture arriva à destination le cocher entendit un coup de revolver. Son client venait de se loger une balle dans la tête.

Le cocher, très ému, tourna bride et conduisit le blessé au commissariat de police.

Là, en attendant un médecin, on le fouilla. Dans une de ses poches, avec de la menue monnaie, on trouva un billet de fiacre ait ancien, sur lequel le nom du mort avait été effacé et remplacé par celui de M X...., le comptable dont le commissaire de police avait appris la disparition, le matin même.

Le malheureux avait écrit son nom, ses prénoms et avait ajouté : "décédé à l'âge de quarante-sept ans, le 31 janvier 1892. Les obsèques auront lieu le mercredi, 3 février, à l'église Saint-Justin, de Levallois Perret."

M. X.... a été transporté à l'Hôpital Beaujon. Il n'a pas repris connaissance. Son état était désespéré. La balle a pénétré dans le cerveau.

A la suite de quel entraînement, de quel remords, ce malheureux a-t-il été amené à ne voir d'autre moyen que le suicide pour expier une journée d'égarement, que, certes, sa famille lui aurait pardonnée ?

Un chef de bureau, peu aéré, qui ne fait que de très rares apparitions au milieu de ses employés, vient d'être décoré pour "services exceptionnels".

Comme on s'en étonnait.....

—Parfaitement, dit Z....., il a rendu des services.... exceptionnellement....

LOUISIANE..

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 5 mars :

Jamais temps n'a été si favorable que celui que nous avons maintenant, pour les travaux de ferme. Pendant une tournée faite à Lakeland et sur l'île, nous y avons vu, sur toutes les habitations, les champs labourés. Tout dénote une grande activité et de la bonne besogne faite.

Sur l'île, M. J. O. Delage, et de ce côté-ci du fleuve, M Sanchez, feront, sans aucun doute, une magnifique récolte de pommes de terre. Tout le plant est vigoureux et bien nourri.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 5 mars :

Le fleuve hausse graduellement, devant Pointe-à-la-Hache, et la batture est, à présent, sous l'eau. Il faudrait songer à revêtir les levées de fascines ; c'est le moment.

La sécheresse a fait beaucoup de mal aux oignons. Voilà plusieurs semaines que nous n'avons pas de pluie. S'il ne tombe pas une bonne ondée, bientôt, toute la récolte sera perdue.

Les concombres souffrent presqu'autant que les oignons.

On sait les pertes énormes que M. Geo Anderton a faites, l'an dernier, par suite de l'invasion de son habitation Concession par les eaux de la crevasse Ames. Tout avait été détruit, moins 40 acres qu'il avait conservés pour faire du plant.

Concession s'est relevée, depuis lors.

Il y a 430 acres de plant et 40 de souches. Le plant d'automne est superbe ; c'est le plus beau que nous ayons vu, dans notre paroisse. Tout annonce qu'il fera une abondante récolte—environ 1,500,000 livres. Il le mérite.

—Il est temps d'en finir avec tous les syndicats ou monopoles, et tout ce qui ressemble aux loteries ou au jeu.

Il y a deux semaines, des capitalistes du Nord, qui formé un "trust," afin d'avoir le contrôle des moulins à riz et du commerce du riz de la Nouvelle Orléans Qu'est-il arrivé ? Quelques jours auparavant, le riz brut était ferme sur le marché, et se vendait de $3 à $4 50 le sac, et le riz nettoyé, de 3 cents à 5 1|2 cents. Il y avait de 8 à 12 moulins qui travaillaient et donnaient de l'emploi à environ 300 travailleurs à 30 ou 40 comme ou ingénieurs, et il y a eu à leur disposition 16 courtiers. Aussitôt la nouvelle connue, de la création du trust, le riz brut commença à baisser, et le riz nettoyé à monter. Le premier qui était ferme à $4 30 était offert à $4. Le riz nettoyé qui était offert à 3 1|4 cents montait à 3 1|2 et 3 5|8 cents.

Actuellement, tous les moulins sont arrêtés ; à l'exception de 3 ou 4 : 200 hommes sont sans travail, sans compter les courtiers, tout ce monde là meurt de faim, ni sécurité ; je ne lui ai demandé que des satisfactions d'un ordre inférieur, comme de fermer le carreau et d'éteindre son cigare."

Tout le procès correctionnel dont il s'agit est là, car là est le point de départ d'une scène dont M. Portefoin a été victime, ce que prouve suffisamment son visage encore labouré de coups d'ongles et c'est heureux pour lui (au point de vue du gain de son procès, bien entendu), puisqu'il n'existe aucun témoin de cet episode de voyage, survenu en tête à tête, comme on le sait.

Une dame, pourtant, a été citée par la prévenue, pour faire connaître au Tribunal l'excellent caractère de Mme Tambour, son amie. On ne peut, dit le témoin, lui reprocher qu'une petite chose : elle est un peu pointue.

Et cette brave amie va s'asseoir sur cette appréciation, sans nous dire de quelle façon Mme Tambour est pointue : c'est, qu'en effet, on peut l'être comme une vrille, comme une épée, ou comme une seringue ; mais peu importe. L'irascible dame est pointue des ongles, elle reconnaît les avoir enfoncés dans le visage du plaignant, c'est l'important. Seulement elle est convaincue que le Tribunal comprendra la légitime colère dont elle a été saisie quand il connaîtra ce qui l'a fait naître.

Racontons donc la scène du wagon :

MME TAMBOUR.—Monsieur, je vous prie de fermer votre carreau.

M. PORTEFOIN.—Madame, vous avez fermé le vôtre, je ne m'y suis pas opposé.....

MME TAMBOUR (*avec ironie*).—Vraiment ! Vous m'avez fait la grâce de me laisser fermer le carreau qui est de mon côté ! C'est bien aimable à vous.

M. PORTEFOIN.—Il n'y a pas d'amabilité là-dedans, madame, vous avez usé de votre droit, j'use du mien ; d'ailleurs, comme je fume.....

MME TAMBOUR.—Vous allez fumer ? Vous n'en avez pas le droit ; il y a des wagons de fumeurs, allez y.

A ce moment, un sbolement sourd se fait entendre dans un panier placé près de la vieille dame et sur le couvercle duquel elle appuie sa main.

M. PORTEFOIN.—C'est vrai, madame, il y a un wagon pour les fumeurs, mais il y en a aussi un pour les chiens, il fallait y mettre le vôtre.

A ces mots, le voyageur tire de sa poche un cigare et l'allume.

MME TAMBOUR (*élevant la voix*).—Monsieur, votre cigare est empoisonné.

M. PORTEFOIN.—Madame, et vous croyez que votre chien sent l'eau de Cologne, moi je ne le trouve pas.

MME TAMBOUR.—Monsieur, retirez votre cigare.

M. PORTEFOIN.—Madame, retirez votre chien.

En réponse à cette injonction, Mme Tambour se lève furieuse, arrache le cigare de la bouche du fumeur et le jette par la portière.

Très bien, madame, dit M. Portefoin. Sur ce lève, il se lève, arrache le tonton du panier et l'envoie rejoindre le cigare.

De là, la scène de fureur de Mme Tambour.

Tels sont les faits qui ressortent de la plainte et de la défense, et que nous avons groupés dans leur ordre.

M. LE PRÉSIDENT.—Je dois vous faire remarquer, à vous, monsieur, et à vous, madame, que tous les deux vous étiez dans votre tort ; l'un en fumant, l'autre en introduisant un chien dans un compartiment de voyageurs.

M. PORTEFOIN.—Madame avait le droit de se plaindre au chef de gare.

MME TAMBOUR.—Oui, et jusque là j'aurais été empoisonnée par votre horreur de cigare

M. PORTEFOIN.—Oh ! en fait d'horreur, parlez plutôt de votre chien, une infection, une sale bête que personne n'aurait voulu toucher.

MME TAMBOUR (*indignée*).—Oh ! ce n'est pas assez d'avoir été son heureau, vous l'insultez encore après sa mort ; vous l'avez bien osé y toucher, vous.

M. PORTEFOIN.—Pour le jeter par la fenêtre, oui ; mais autrement, jamais de la vie.

M. LE PRÉSIDENT.—Enfin, madame, vous avez été très violente....

MME TAMBOUR.—Un chien rare....

M. PORTEFOIN.—Dans ce genre, c'est vrai.

MME TAMBOUR.—Que je n'aurais pas donné pour 500 francs.

M. POLTEFOIN.—J'ai assez bonne opinion de mes conitoyens, pour supposer que pas un ne vous en aurait offerte.

M. LE PRÉSIDENT.—Je vous répète, madame, que vous avez été très violente, d'abord, en arrachant le cigare de la bouche du plaignant, qui était dans son tort, mais il fallait vous plaindre. Ensuite vous vous êtes livrée à des excès inouyables, à une véritable scène de fureur.

MME TAMBOUR.—Comment, monsieur, en voyant jeter par le carreau ma malheureuse petite bête, qu'il la tenait par la queue, faisait le moulinet avec, que le pauvre petit animal jetait des cris qui fendaient le cœur ! ah ! quand je l'ai vu tourner dans les airs, j'ai reçu un coup !

M. PORTEFOIN.—Si je n'en avais reçu qu'un, moi, de vos griffes.

MME TAMBOUR.—Si j'avais pu vous arracher la peau.....

La prévenue est interrompue par le prononcé du jugement qui la condamne à 100 francs d'amende ; cette condamnation indulgente ne la calme pas ; elle continue à être bouffie de la colère, cette brave dame Tambour, à craindre de voir crever sa peau.

JULES MOINAUX.

FOR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it. $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert ; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'**Impureté du Sang**, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. **La Salsepareille d'Ayer** agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la **Scrofule**, est la cause fertile d'innombrables maux, la **Consomption** étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, ou vilaines pustules, qui proviennent du sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue partout les Pharmaciens. Prix $1 ; six flacons, $5.

UN DRAME EN WAGON.

Si grande que soient les torts de Mme Tambour envers M. Portefoin, il faut reconnaître que cette dame a cinquante ans et d'un embonpoint plus certain encore, abandonne volontiers les privilèges de son sexe ; seule en wagon avec le monsieur susnommé : "Je n'exigeais de lui, dit-elle, ni galanterie, ni attention, ni amabilité ; je ne lui ai demandé que des satisfactions d'un ordre inférieur, comme de fermer le carreau et d'éteindre son cigare."

Tout le procès correctionnel dont il s'agit est là, car là est le point de départ d'une scène dont M. Portefoin a été victime, ce que prouve suffisamment son visage encore labouré de coups d'ongles et c'est heureux pour lui (au point de vue du gain de son procès, bien entendu), puisqu'il n'existe aucun témoin de cet episode de voyage, survenu en tête à tête, comme on le sait.

Une dame, pourtant, a été citée par la prévenue, pour faire connaître au Tribunal l'excellent caractère de Mme Tambour, son amie. On ne peut, dit le témoin, lui reprocher qu'une petite chose : elle est un peu pointue.

Et cette brave amie va s'asseoir sur cette appréciation, sans nous dire de quelle façon Mme Tambour est pointue : c'est, qu'en effet, on peut l'être comme une vrille, comme une épée, ou comme une seringue ; mais peu importe. L'irascible dame est pointue des ongles, elle reconnaît les avoir enfoncés dans le visage du plaignant, c'est l'important. Seulement elle est convaincue que le Tribunal comprendra la légitime colère dont elle a été saisie quand il connaîtra ce qui l'a fait naître.

Racontons donc la scène du wagon :

MME TAMBOUR.—Monsieur, je vous prie de fermer votre carreau.

M. PORTEFOIN.—Madame, vous avez fermé le vôtre, je ne m'y suis pas opposé.....

MME TAMBOUR (*avec ironie*).—Vraiment ! Vous m'avez fait la grâce de me laisser fermer le carreau qui est de mon côté ! C'est bien aimable à vous.

M. PORTEFOIN.—Il n'y a pas d'amabilité là-dedans, madame, vous avez usé de votre droit, j'use du mien ; d'ailleurs, comme je fume.....

MME TAMBOUR.—Vous allez fumer ? Vous n'en avez pas le droit ; il y a des wagons de fumeurs, allez y.

A ce moment, un sbolement sourd se fait entendre dans un panier placé près de la vieille dame et sur le couvercle duquel elle appuie sa main.

M. PORTEFOIN.—C'est vrai, madame, il y a un wagon pour les fumeurs, mais il y en a aussi un pour les chiens, il fallait y mettre le vôtre.

A ces mots, le voyageur tire de sa poche un cigare et l'allume.

MME TAMBOUR (*élevant la voix*).—Monsieur, votre cigare est empoisonné.

M. PORTEFOIN.—Madame, et vous croyez que votre chien sent l'eau de Cologne, moi je ne le trouve pas.

MME TAMBOUR.—Monsieur, retirez votre cigare.

M. PORTEFOIN.—Madame, retirez votre chien.

En réponse à cette injonction, Mme Tambour se lève furieuse, arrache le cigare de la bouche du fumeur et le jette par la portière.

Très bien, madame, dit M. Portefoin. Sur ce lève, il se lève, arrache le tonton du panier et l'envoie rejoindre le cigare.

De là, la scène de fureur de Mme Tambour.

Tels sont les faits qui ressortent de la plainte et de la défense, et que nous avons groupés dans leur ordre.

M. LE PRÉSIDENT.—Je dois vous faire remarquer, à vous, monsieur, et à vous, madame, que tous les deux vous étiez dans votre tort ; l'un en fumant, l'autre en introduisant un chien dans un compartiment de voyageurs.

M. PORTEFOIN.—Madame avait le droit de se plaindre au chef de gare.

MME TAMBOUR.—Oui, et jusque là j'aurais été empoisonnée par votre horreur de cigare

M. PORTEFOIN.—Oh ! en fait d'horreur, parlez plutôt de votre chien, une infection, une sale bête que personne n'aurait voulu toucher.

MME TAMBOUR (*indignée*).—Oh ! ce n'est pas assez d'avoir été son heureau, vous l'insultez encore après sa mort ; vous l'avez bien osé y toucher, vous.

M. PORTEFOIN.—Pour le jeter par la fenêtre, oui ; mais autrement, jamais de la vie.

M. LE PRÉSIDENT.—Enfin, madame, vous avez été très violente....

MME TAMBOUR.—Un chien rare....

M. PORTEFOIN.—Dans ce genre, c'est vrai.

MME TAMBOUR.—Que je n'aurais pas donné pour 500 francs.

M. POLTEFOIN.—J'ai assez bonne opinion de mes conitoyens, pour supposer que pas un ne vous en aurait offerte.

M. LE PRÉSIDENT.—Je vous répète, madame, que vous avez été très violente, d'abord, en arrachant le cigare de la bouche du plaignant, qui était dans son tort, mais il fallait vous plaindre. Ensuite vous vous êtes livrée à des excès inouyables, à une véritable scène de fureur.

MME TAMBOUR.—Comment, monsieur, en voyant jeter par le carreau ma malheureuse petite bête, qu'il la tenait par la queue, faisait le moulinet avec, que le pauvre petit animal jetait des cris qui fendaient le cœur ! ah ! quand je l'ai vu tourner dans les airs, j'ai reçu un coup !

M. PORTEFOIN.—Si je n'en avais reçu qu'un, moi, de vos griffes.

MME TAMBOUR.—Si j'avais pu vous arracher la peau.....

La prévenue est interrompue par le prononcé du jugement qui la condamne à 100 francs d'amende ; cette condamnation indulgente ne la calme pas ; elle continue à être bouffie de la colère, cette brave dame Tambour, à craindre de voir crever sa peau.

JULES MOINAUX.

FOR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it. $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

LES FORTIFICATIONS DE BIZERTE, EN TUNISIE.—L'*Economist*, de Londres, s'élève contre la prétention d'empêcher la France de fortifier Bizerte.

L'Europe—dit ce journal—après avoir consacré la sauvegarde territoriale, n'a nullement le droit de faire de l'opposition parce que la France exerce le premier droit qu'implique ce terme, et, qu'elle tend sa nouvelle possession aussi fort que possible pour l'offensive aussi bien que pour la défensive.

L'*Economist* déclare que la liberté de la Méditerranée n'est pas plus menacée par Bizerte qu'elle ne l'est par Toulon ou par Alger. Il constate que la France n'a fait aucune objection à la prise de possession de Chypre par l'Angleterre, et que celle-ci n'a aucune objection à faire contre ce que la France peut faire en Tunisie.

—J'ai rendez-vous ici, mon cher, avec une femme charmante....

—Et moi aussi.

—Une blonde....

—Et moi aussi.

—Les yeux bleus....

—Et moi aussi.

—Petite....

—Et moi aussi.

—Alphonsine....

—Et moi aussi !....

—Ah ! je suis floué

—Et moi aussi !

Calino, locataire d'un académicien connu, a trouvé un moyen simple de régler son loyer.

Il a acheté un thermomètre et s'est fait donner un reçu de la somme versée. Quand le propriétaire se présente pour le terme, Calino exhibe ce reçu.

—Vous vivez, dit-il, que j'ai payé mon *terme au Maître*.

Examens de jeunes filles. On en est au chapitre de la géographie :

L'examinateur.—Pourriez vous me dire, mademoiselle, d'où vient le nom de la Martinique.

La candidate, avec effusion.—Oui, monsieur. Elle le doit à notre illustre poète Lamartine.

Après la Diphtérie, pour expulser du sangles éléments viciés et restaurer la santé, le malade doit prendre la Salsepareille d'Ayer.

TELEPHONE..... 479.

F. LAUDUMIEY,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 175 RUE DU BAYOU,
Près Metairie.
Voitures pour mariages, soirées, etc.
21 fév—1m—mar jeu dim

GUERINGER.—Décédé ce matin, 10 mars 1892, à 10 heures moins un quart, à l'âge de trois ans et trois mois, JULES J. GUERINGER, fils de Jules J. Gueringer et d'Amélia Jung. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu ce matin, vers 11 à 10 heures précises. Le convoi partira de la résidence de ses parents No 315 rue St. Philippe, encoignure Johnson.

BREFFEUILH.—Décédé hier, jeudi, 10 mars 1892, à 10 heures et demie du soir, à l'âge de 53 ans, LOUIS BREFFEUILH, natif de Louteille, France, et résidant à la Nouvelle Orléans depuis 41 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 11 mars 1892, à 4 heures de l'après-midi, de sa dernière résidence, 100, rue Laurel, près Jackson.

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose ; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
Sole Agent,
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 mar—

Compagnie d'Assurances Germania.—No 51 rue du Camp, Nouvelle Orléans, 10 mars 1892.—A une assemblée du Board on a pris la résolution suivante : Il a été proposé par un vote unanime M. Jacob Hassinger a été élu Président en place de M. H. Zuberbier, décédé ; M. J. E. Merill a été élu Vice Président, et M. F. M. Ziegler a été élu Directeur.
G. A. BLAFFER, Caissier.
10 mars—

AVIS.
Je désire faire savoir à mes amis et clients que je suis maintenant attaché à la maison de MM. KANY & ELLIS, agents de la Compagnie Liverpool and London and Globe Insurance, et State Investment and Insurance Company, rue Common, 134, où je serai heureux de le leur offrir des polices de ces deux compagnies, à des prix les plus réduits. JOS. DROUETT.
Actuellement employé à la Compagnie d'Assurances des Pompiers. 11 mars—4f

LE NEW ACME RESTAURANT
Salon d'Huitres et Cafe,
OPTE 21 RUE ROYALE.
Les meilleures huitres et servies de toutes façons et des meilleures. Etablissement ouvert jour et nuit.
26 fév—1m F. LANDPRIED, Propriétaire.

L'Horloge géographique,
Donnant simultanément, avec un seul et simple mouvement, l'heure exacte de toutes les grandes villes du monde.
Le modèle marchant sera exposé à la salle de l'Union Française, rue des Remparts, vendredi, 11 mars, à 7 30 P. M.
L'inventeur, le professeur C. D. Cares, donnera à ce sujet une conférence intéressante pour les enfants comme pour les grandes personnes.
Prix d'admission : Messieurs, 50c ; Dames et Enfants, 25c.
On peut retenir des places $1 rue St Philippe
Les personnes qui ont des billets pour le 5 sont priées de les échanger. 10 mars—2f

La Santé c'est la Fortune
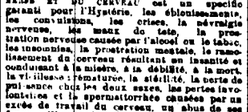

LE TRAITEMENT PAR LE DR. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un specifique assuré pour l'Hystérie, les étourdissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort, la vieillesse ; ténitures, la stérilité, la perte de pouvoir chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Si la boîte, en six boîtes pour $5 00, a voyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.
NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES
Guérissent tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçus par nous accompagnés de $5 00, nous enverrons à l'acquéreur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne seront données que par
B. TUMA, pharmacien, seul agent, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans Lne.
7 fev—1m—VeO

Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc 91—1an

La Grippe sous sa forme la plus grave

guérie en 24 heures.

Autres maladies promptement et radicalement guéries.

DE TELS HOMMES PEUVENT-ILS ÊTRE ACHETÉS ?

NON, ILS NE SE VENDENT PAS.

Ci-dessous nous donnons les noms de quelques uns des hommes les plus connus aux Etats-Unis qui, volontiers, ont donné leurs témoignages de guérison au KING'S ROYAL GERMETUER. Du nombre des cas, il y en avaient de chroniques datant de vingt-cinq ans. Nous référons le lecteur à n'importe quelle personne ci-dessous nommée

Gén. Jas. Longstreet, Gainesville, Ga. Dyspepsie et Insomnie.
Major J. Y. Rankin, Atlanta, Ga. Grippe (Cas désespéré.)
Rév. J. B. Hawthorne, D. D., Atlanta (Catarrhe. (Pendant vingt ans.)
Gén. G. P. M. Turner Avocat général de l'esp. Rhumatisme. (Pendant vingt ans.)
Ex Gouv. R. Hubbard, Texas. Mère guérie de dyspepsie et de débilité générale.
G. W. Armstead, Nashville, Tenn. Grippe et débilité nerveuse.
Rév. Sam. P. Jones Cartersville. Femme guérie de maux de tête et des yeux. (Pendant vingt ans.)
Dr J. H. Pearson St-Louis, Mo., désordres de l'estomac et des reins.
E. F. Sam ! Atlanta, Catarrhe. (Pendant vingt ans.)
Rév. C. S. Wright, Chattanooga, Tenn. Six guérie d'épilepsie (pendant 6 ans.)
R. H. Jones, Norfolk, Vie. Névralgie et Grippe.
B. W. Chick, Norfolk, Vie. Grippe.
Rév. N. C. Cole Nouvelle-Orléans Rhumatisme et Dyspepsie.
Col. I. W. Avery, Atlanta. Désordres des Reins et Paralysie.
Major Charles W. Hubner, Atlanta. Prostration Nerveuse.
Mme Mary A. Atkinson Atlanta, Ga. (Pendant vingt huit ans.)
Rév. A. J. Lawhon, Winches er, Kan. Rhumatisme (Cas désespéré.)
H. S. Blackmall, Atlanta. Grippe. (Cas désespéré.) Guéri en vingt quatre heures.
Hon. J. R. Lyle, Sénateur 27me Dist. et Gr. Femme guérie de névralgie.
W. E. Shepperd, Athens Geo. Rhumatisme inflammatoire. (cas sévère.)
Mme Jos Davis, Plano, Texas. Toux et Hémorrhagie
Rév. A. R. Vaughan, Canton, Geo. Névralgie et Maladie du foie.
Dr. O. P. Stark, Alexandria, Loe. Asthme (depuis son enfance.)
Rév. W. R. Gwaltney, Greenboro N. C. Grippe et la Dyspepsie.
A. W. Jackson, Sandersville, Geo. Rhumatisme. (pendant quinze ans.)
Mme M. Farmer, Atlanta. Rhumatisme Inflammatoire. (pendant dix ans.)
J. H. Legg, St-Louis, Catarrhe. (pendant 15 ans.)
M. I. Whitman, St Louis Eczema.
Rév. J. B. Lewis, D. D. Nashville, Tenn. Dyspepsie et Grippe.
Rév. W. G. E. Cunningham, D. D. Nashville Ed. S. S. Littérature Grippe.
H. C. McAllister, Chicago Grippe, (cas désespéré.)
Rév. W. H. Clark, Mattoon, Ill. Meningite Spinaire.
Gr. J. Coleman Liberie, Kansas. Grippe et Rhumatisme. (Très sévère.)
S. M. Setze, Chicago Grippe et Rhumatisme.
Rév. G. W. Clark, McGregor, Texas. Kan guéri de la Maladie de Rein.
J. J. Scruggs, Sidon, Miss. Enfants guéris de la Maladie de Rein.
Hon. H. J. Chamberlain, Chicago Dyspepsie.
J. H. Shawhan, Cynthiana, Ky. Paralysie. (Pendant huit ans.)
F. Gray, Piqua, Ohio, Rhumatisme.
John F. Gosman, Cincinnati, Ohio. Grippe et Rhumatisme.
Rév. Samuel H. Schwartz, Chicago Catarrhe et Nausée.
Rév. W. H. Wells, Birmingham, Ala. Grippe et Rhumatisme.
Rév. R. H. Rivers, D. D. Louisville, Ky. Névralgie et Débilité.
Rév. G. W. Winn, Nashville, Tenn. Dyspepsie et Grippe.
Hon. Wright Brady, Americus, Geo. Grippe. Toute Respiration, Mal de Tête Chronique Toute des Remèdes."

Les Propositions Suivantes au Nombre de Cinq sont Incontestées et Indéniables.

PREMIER.—Le King's Royal Germetuer est reconnu la meilleure médecine du monde.
DEUXIEME.—Il a guéri plus de maux, proportionnellement à la quantité vendue, qu'aucune autre médecine au monde.
TROISIEME.—Il y a moins de plaintes à son sujet, proportionnellement à la quantité vendue, que n'importe quelle autre médecine au monde.
QUATRIEME.—Toute médecine au monde n'a obtenu un plus grand patronage en dix ans après avoir été connu du public.
CINQUIEME.—Nulle médecine au monde n'est plus agréable au palais.
Nous avons des preuves pour appuyer les affirmations qui précèdent.

Nous avons dans tout le pays le redoutable épidémie de la Grippe. Des centaines se guérissent ici même à nos portes en quelques heures en prenant **deux cuillerées à thé de Germetuer dans un demi-verre d'eau chaude toutes les heures pendant de six à huit heures.** C'est aussi agréable à prendre qu'un verre de limonade. A vendre $1 la bouteille chez tous les bons marchands.
Fabriqué par le
KING'S ROYAL GERMETUER CO., ATLANTA, GEO.

AU PUBLIC.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE DE LA LOUISIANE,
Rue de l'Union, 52, Nouvelle-Orléans, 15 Fév. 1892.

Il y a quelque temps la COMPAGNIE D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE EDISON, de cette ville, a envoyé des circulaires à nos clients et aux siens, affirmant qu'elle avait le privilège exclusif de faire usage de lampes incandescentes et que quiconque s'en servait, par l'intermédiaire de toute autre compagnie, méconnaissait ce privilège exclusif. Elle ajoutait qu'elle ferait un procès aux personnes qui se servirait de ces lampes incandescentes qu'elle n'aurait pas fournies.

En réponse à cette circulaire nous publions ce qui suit :

La Compagnie d'Eclairage Edison a récemment répandu une circulaire et publié dans les journaux un avis contestant notre droit et celui de quelques de faire usage de lampes incandescentes. La Compagnie Edison à l'appui de son affirmation se vante d'avoir été soutenue par les tribunaux du Comté du Cercet en sa faveur contre lequel appel a été interjeté, et qu'en attendant ce même juge a refusé d'enjoindre la fabrication ou la vente ou l'usage de lampes incandescentes.

Nos lampes sont celles des fabricants dont le capital s'élève à des millions, c'est la solvabilité n'est pas discutable et qui ne s'abriteront nullement du procès en question. La nous protégeront et nous mettront à abri de toute action en dommages et int